

Fédérer la Chasse Meusienne.

Amis chasseurs, à vous chasseresses et chasseurs qui pratiquez en Meuse.

Le 9 avril aura lieu l'élection des 16 membres du conseil d'administration de la Fédération Départementale des Chasseurs.

La chasse Meusienne est constituée avant tout d'hommes et de femmes passionnés, jeunes et moins jeunes, résidant ou pas dans notre département, qui, à travers leur investissement, ont su construire notre environnement cynégétique. L'attractivité de la chasse en Meuse n'est plus à démontrer et on ne peut que saluer le travail des collaborateurs de la FDC ; bien sûr ceux qui œuvrent au quotidien, mais aussi tous ceux qui se sont succédés pour construire et professionnaliser notre FDC. C'est aussi le fruit du travail et des orientations de son conseil d'administration qui, au cours des années, a su donner des caps politique et stratégique à nos activités cynégétiques.

Aujourd'hui, c'est avec ces valeurs que nous nous engageons dans cette élection. Il nous faut conforter notre organisation territoriale à travers le mode associatif (Loi 1901, ACCA, associations spécialisées, ...), valoriser cette expérience acquise au fil des années pour être en capacité opérationnelle de répondre aux nouvelles exigences sociétales, économiques et environnementales de la chasse. Cette équipe sera bien sûr renforcée par des compétences issues de la féminisation de la chasse, de la jeunesse et de la maturité nécessaire pour assumer cette fonction d'administrateur fédéral.

Bien loin du corporatisme que certains pourraient donner à ce CA, cette liste se veut ouverte, professionnelle, expérimentée et nul doute que l'engagement dans la défense de l'intérêt général de la chasse sera le fil conducteur de cette mandature.

L'avenir de la chasse en Meuse, dans la région Grand Est, sur les territoires Français sera issu de l'expression de votre vote. Nous soutenir, voter et faire voter pour nous, c'est vous doter d'un CA en capacité, de gérer l'établissement FDC 55, de pérenniser la chasse Meusienne dans toute sa diversité, tout en vous assurant une représentation expérimentée tant à l'échelon régional que national.

Nous avons besoin de votre soutien, bonne lecture et à bientôt.

Notre projet :

- Dynamiser et professionnaliser la communication.
- Maitriser les enjeux économiques et cynégétiques de la chasse du grand gibier.
- Favoriser et soutenir toutes les formes de chasse.
- Maintenir et ou renforcer le tissu associatif cynégétique.
- Garantir l'accès à la chasse pour tous et assurer la formation continue des chasseurs.
- Renforcer le pôle de compétences « juridique, réglementaire, sanitaire » au sein de la FDC.

Liste : Fédérer la Chasse Meusienne.

REPARTITION DES POSTES D'ADMINISTRATEURS A POURVOIR A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 09 AVRIL 2022

NORD-OUEST

ANDRES Jean Pierre.

Trésorier-adjoint sortant.
Président de l'APAM.
Président de l'ACCA de Murvaux.

BECK Emile.

Vice-président sortant.
Adjudicataire en forêt privée et domaniale.

BATAILLE Christelle.

Adjudicataire en forêt communale.
Conductrice chien de rouge (UNUCR).
3 ème Mondial Concours ST Hubert

BOURSAUX Denis.

Trésorier sortant.
Adjudicataire en forêt domaniale.

NORD-EST

BARD François.

Administrateur sortant.
Adjudicataire en forêt privée et domaniale.

BECK Sylvain.

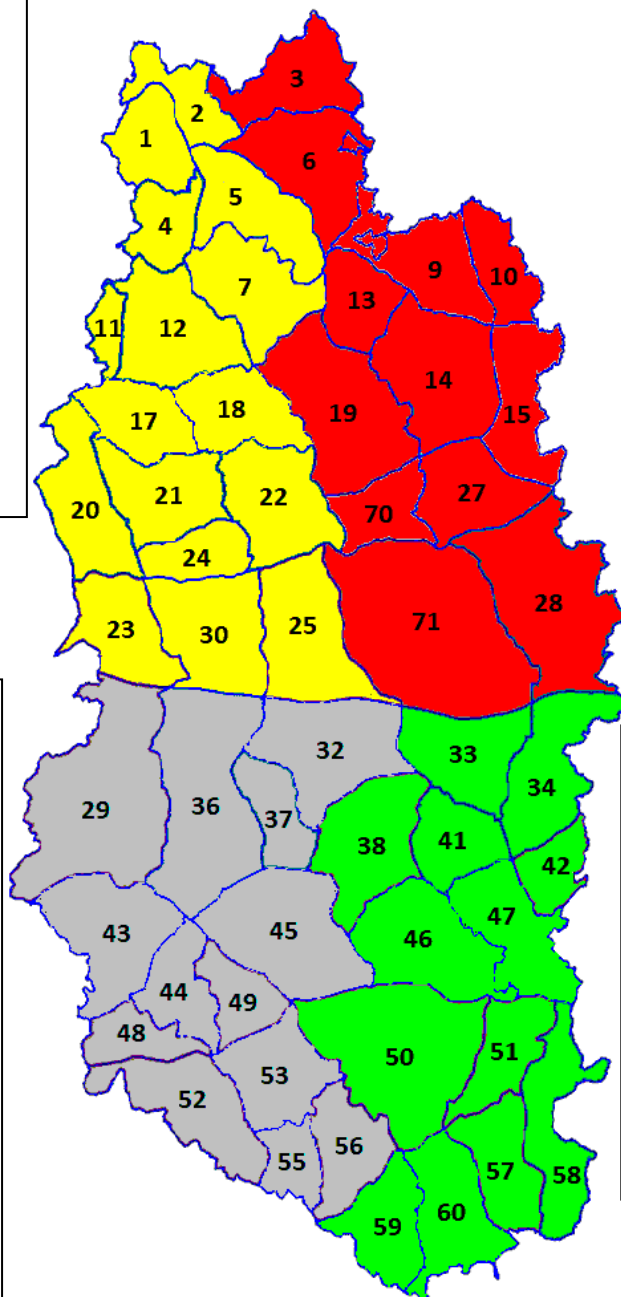
Brevet Grand Gibier.
Président ACCA de Lachaussée.

BERNAT Gérald.

Administrateur sortant.
Conducteur chien de rouge (CFCRHB).
Juge SCC d'utilisation et expert
confirmateur.

MAYLIN Marc.

Trésorier de l'ACCA de Bazeilles-sur Othain.
Brevet Grand Gibier.



SUD-OUEST

BERTHOLD Olivier.

Administrateur sortant.
Président ANCGE (gibier d'eau Nationale).
Président CAREX (gibier d'eau Meuse).
Administrateur ACDPF55.
Dé détenteur droits de chasse gibier d'eau.

LAURENT Antoine.

Brevet grand gibier.
Conducteur chien de rouge (UNUCR).

VUILLAUME Hervé.

Président sortant.
Secrétaire de l'Association Nationale
des FDC à ACCA.
Président du GIC grand gibier du massif
45.
Président de l'ACCA de Resson.

WILT Christophe.

Adjudicataire en forêt privée et
domaniale.
Administrateur de l'association des
adjudicataires et des responsables de
chasse en Meuse.

SUD-EST

DIEUDONNE Daniel.

Vice-Président sortant.
Président de l'ACCA de Pagny sur Meuse

LHERITIER Jean Paul.

Administrateur sortant.
Adjudicataire en forêt communale.

RODRIQUE Isabelle.

Adjudicataire en forêt communale.
Trésorière de l'ACCA de Baudignécourt.

VAUTRIN Manoël.

Administrateur sortant.
Brevet grand gibier.

Fédérer la chasse Meusienne.

Soyons les ambassadeurs de notre passion nous sommes à l'heure de l'absolue nécessité d'être exemplaire, dans nos manières de chasser et de communiquer c'est pourquoi nous vous proposons de :

➤ **Dynamiser et professionnaliser la communication :**

La communication est, et restera, le défi majeur que doit relever le monde de la chasse face à l'évolution sociétale de notre pays que ce soit vers nos adhérents ou le grand public. Certes, ce point est transversal sur l'ensemble des items développés ci-dessous, pour autant et suite au travail de diagnostic effectué maintenant depuis 20 mois, il nous apparaît clairement qu'il nous faut dynamiser et professionnaliser ce pôle communication au sein de la FDC.

L'équipe renouvelée que nous vous présentons est constituée pour assumer ce défi. Le dynamisme est déjà bien présent dans ce groupe et nous vous y associerons vous, adhérents de la FDC. Professionnaliser la communication passera nécessairement par un relais auprès des services de la FDC, mais aussi, par l'apport d'un(e) professionnel(le) de la communication.

✓ **Nos engagements :**

- Dès la mise en place de ce nouveau CA : création d'un pôle communication ouvert.
- Imposer un délai de réponse d'une semaine maxi concernant les interrogations de nos adhérents.
- Professionnaliser la communication : encadrer le pôle communication par le recrutement ou l'externalisation d'un(e) professionnel(le).
- Mobiliser l'ensemble des moyens de communication (SMS, Mail, réseaux sociaux).

➤ **Maitriser les enjeux économiques et cynégétiques de la chasse du grand gibier :**

Notre département s'est doté et mérite de garder une chasse du grand gibier riche et variée. Cette qualité de chasse nous garantit la pérennité, le renouvellement de nos chasseurs meusiens et l'attractivité pour des chasseurs extérieurs ne bénéficiant pas de cette qualité de chasse dans leur département ou leur pays d'origine. C'est aussi un gage de soutien aux activités commerciales locales et touristiques meusiennes.

Concernant les deux espèces de cervidés, l'enjeu sera de maîtriser l'équilibre sylvo-cynégétique. Le contexte est difficile puisque notre objectif en termes d'équilibre n'a plus de point de convergence avec celui notamment des forêts privées et de l'ONF. Sachons conserver le lien local qui associe les communes aux chasseurs et pour cela nous nous engageons à rencontrer les maires de Meuse.

Si nous devons acter, dans nos perspectives de gestion des cervidés, les problématiques sanitaires que subissent nos forêts, il nous faudra aussi préserver cette richesse cynégétique.

✓ **Nos engagements :**

- Créer des comités de pilotage (FDC / chasseurs) sur le suivi en temps réel de la préparation et de la réalisation du plan de chasse cervidé (analyse partagée des réalisations, élaboration et suivi des ICE, proposition d'attribution).
- Proposer des formations sur la gestion des grands cervidés à destination des chasseurs et des maires ruraux.
- Proposer à titre expérimental, sur des zones volontaires, des évolutions du plan de chasse cervidé (plan de chasse triennal, réserve de bracelets en pot commun à l'échelle d'une entité cynégétique, ...).
- Suivi en temps réel des prélèvements (déclaration par flash code sur les bracelets).

S'agissant du sanglier, la situation est préoccupante. Les conjonctures économique, agricole, climatique, réglementaire, sanitaire... nous obligent à prendre des décisions courageuses et forcément difficilement acceptables par le monde de la chasse. Depuis maintenant 20 mois, il a fallu intégrer la réforme du plan de chasse voté en 2019, rétablir un équilibre financier dans l'urgence, proposer des modifications réglementaires pour envisager la chasse du sanglier de demain tout en conjurant une convergence de phénomènes climatiques, sanitaires et agricoles très défavorables à la gestion du sanglier.

Aujourd'hui, nous sommes en capacité d'évaluer très précisément les enjeux de la chasse du sanglier, nous avons acquis une connaissance de terrain très fine à travers le développement d'outil de gestion dématérialisée. Ceci n'a pu se réaliser que grâce à la collaboration des détenteurs de plan de chasse; même si cette collaboration a été tendue, il nous faudra la maintenir et la renforcer pour les saisons qui arrivent. Travailler à l'échelle du lot de chasse et responsabiliser davantage les lots générateurs de population hors normes sera la priorité de cette nouvelle équipe. Pour autant et pour faire face, aux nouvelles orientations agricoles (nouvelles cultures, cultures bio, méthanisation, ...), au réchauffement climatique (hivers doux, état de sensibilité des cultures permanentes, ...), à la volatilité financière des denrées agricoles (fluctuations imprévisibles des cours, nouvelles cultures à fort potentiel économique, ...), les modalités du financement des dégâts agricoles doivent évoluer. Tout comme les moyens de protection des cultures agricoles, ils doivent être restaurés aux chasseurs et en tous temps.

✓ **Nos engagements :**

- Créer des comités de pilotage (FDC / chasseurs) sur le suivi en temps réel de l'évolution du plan de chasse sanglier (analyse partagée des réalisations, suivi des dégâts, proposition d'attribution).
- Agrainage de dissuasion autorisé toute l'année, sous conditions, dans les massifs noirs (avenant au SDGC).
- Suivi en temps réel des dégâts et des prélèvements (mise en place de la télé déclaration des dégâts agricoles, déclaration par flash code sur les bracelets).
- Responsabiliser davantage le lot de chasse et sortir de la politique de massif (avenant SDGC).
- Inciter au prélèvement par les chasseurs pendant les périodes de très forte sensibilité des cultures agricoles (incitations financières, négociation avec l'autorité administrative).
- Revoir la classification des massifs (avenant au SDGC).
- Mettre en place un cofinancement des dégâts agricoles (FNC, Etat).

➤ **Favoriser et soutenir toutes les formes de chasse :**

La biodiversité sera au cœur de la commission petit gibier.

Les chasseurs, en tant que 1er écologistes de France, entretiennent, aménagent et restaurent les milieux : depuis 2019, ce sont 466 projets qui ont été réalisés ou en cours de réalisation pour 43,44 M€ dont 33,84 M€ d'éco-contribution.

Nous souhaitons continuer à mettre en place des projets pour la plaine et les zones humides selon vos idées, vos besoins et vos connaissances des milieux. Nous ferons participer les chasseurs meusiens au développement de projets et à leur réalisation sur le terrain. La commission petit gibier sera constituée de chasseurs meusiens souhaitant s'investir pour développer le petit gibier dans nos plaines et nos marais meusiens. Pour vous accompagner, la FDC 55 s'appuiera sur ses techniciens, ses administrateurs et sur les associations spécialisées. Continuer à soutenir la régulation des prédateurs en vue de maintenir un potentiel naturel du petit gibier sédentaire reste une priorité fédérale.

D'un point de vue financier, l'Eco-contribution nous permettra de soutenir financièrement des projets en lien direct avec la biodiversité. Depuis déjà plusieurs années, la chasse meusienne a permis la création de nombreuses implantations de haies (plus de 70 km) favorables au petit gibier. Nous avons également un projet financé concernant l'intérêt des étangs cynégétiques et mares de hutte dans la conservation des zones humides, et un second pour l'amélioration de la reproduction des anatidés par l'installation d'îlots flottants sur des gravières ou bras morts de la Meuse.

Nous avons des territoires accueillants, à la fois pour le petit gibier, mais aussi pour les migrateurs. Nous avons des possibilités de financement pour encore améliorer et mieux développer nos milieux. Vous qui chassez en Meuse, avec notre équipe, nous avons des outils pour permettre d'améliorer nos plaines et nos marais. Notre petit gibier mérite que nous le favorisions davantage à l'avenir.

✓ **Nos engagements :**

- Soutenir techniquement et financièrement toutes les initiatives locales en faveur de la biodiversité ordinaire de nos territoires.
- Assurer le suivi et le montage technico-financier des dossiers de l'Eco-Contribution.
- Co-organiser avec nos adhérents la gestion de la petite faune sauvage de notre plaine.
- Co-organiser la connaissance et le suivi de la chasse du gibier d'eau et des migrateurs terrestres.
- Soutenir et défendre les activités de régulation des prédateurs.
- Développer l'intelligence artificielle en vue d'évaluer la dynamique des populations d'anatidés (FNC, ANGCE, FDC Meuse, FDC Manche, FDC Vendée).

➤ **Maintenir et ou renforcer le tissu associatif cynégétique**

Les bienfaits de l'organisation de la chasse autour du monde associatif ne sont plus à démontrer. Cette organisation permet à chacun de trouver sa place à l'échelle locale et pour les plus motivés de s'investir dans les associations spécialisées de notre département. Ce point a d'ailleurs été inscrit dans les nouveaux statuts de notre Fédération afin de les associer à nos travaux. Elles sont sources d'idées novatrices, de dynamisme, et à ce titre, méritent le soutien de notre FDC sans pour autant les priver de leur souveraineté.

Le maillage communal des associations de chasse et des ACCA nous permet d'être présents au plus proche des acteurs de nos territoires. Ce relais est important et à plusieurs titres. Il permet le dialogue avec les différents acteurs ruraux tout en proposant l'accessibilité de la chasse à tous. Cet échelon est primordial et se doit d'être vertueux dans ses activités quotidiennes.

✓ **Nos engagements :**

- Apporter un soutien logistique et financier aux associations spécialisées.
- Formaliser les échanges entre les associations spécialisées et la FDC.
- Journée rencontre FDC55 et inter-associations (expos trophées, stands à thèmes, ...).
- Proposer des modules de formation sur les droits et les obligations d'une ACCA.
- Maintenir le seuil d'opposition à 60 ha pour les ACCA.

➤ **Garantir l'accès à la chasse pour tous et assurer la formation continue des chasseurs :**

Favoriser l'accès à la chasse pour toutes et tous restera une priorité de ce conseil d'administration. Les pistes de réflexion sont nombreuses. La stratégie sera basée sur la sensibilisation au plus tôt du jeune public, sur la découverte de l'ensemble des modes de chasse, et bien sûr, par l'organisation et la mise à disposition de journées d'initiation pédagogique et pratique de la chasse.

Il nous faudra aussi réfléchir sur des formules financières attractives pour les nouveaux chasseurs (jeunes et moins jeunes) tout en garantissant l'accès à des territoires de chasse, conditions sine qua non du maintien en activité sur le long terme de ces nouveaux chasseurs.

Il nous faut aussi garantir la formation continue de nos adhérents, pour, notamment, doter le chasseur de compétences actualisées afin de faire face à l'évolution des contraintes réglementaires qui s'imposent aux chasseurs. Pour cela nous aurons besoin de repenser l'accueil au siège de la FDC afin de disposer de salles de formation accessibles à tout public.

✓ **Nos engagements :**

- Renforcer les actions de formation dans les établissements scolaires.
- Proposer des incitations financières aux primo-accédants à la chasse.
- Proposer des sites pédagogiques à destination du jeune public.
- Mettre en place des opérations de promotion de la chasse.
- Valoriser la chasse au féminin.
- Proposer et assurer une formation continue, qualitative et actualisée à nos adhérents.
- Envisager un siège fédéral fonctionnel et accessible à tous.

➤ **Renforcer le pôle de compétences « juridique, réglementaire, sanitaire » au sein de la FDC :**

Les points de la réforme de la chasse actés en Juillet 2019 nous imposent une vigilance réglementaire accrue. Nul doute que nous serons engagés dans des contentieux administratifs que ce soit à l'échelon fédéral, mais aussi, et c'est déjà le cas, envers nos adhérents.

Le schéma départemental de gestion cynégétique de la Meuse, opposable au seul chasseur, devra faire l'objet d'une évaluation au cours de cette année 2022. Notre équipe, de par son expérience et son apport de compétences nouvelles, sera à même de réaliser cette évaluation. Nous nous engageons à amender par la voie d'avenants ce schéma, afin de lui redonner une réelle capacité d'adaptabilité et de réactivité face aux éléments conjoncturels.

Que ce soit lors de l'épizootie de PPA ou d'influenza aviaire, le monde de la chasse a été, dans un premier temps, relayé au rôle de spectateur sous contrainte. Nous ne pouvons plus rester dans ce second rôle ; il nous faut nous doter de compétence certifiée et nous munir de protocole sanitaire validé afin d'éviter toute interdiction temporelle injustifiée de notre activité cynégétique.

De la même manière, il nous faudra nous engager dans la recherche et dans la prévention des risques de contaminations par des maladies liées à notre activité de chasse pour nous et nos compagnons de chasse.

✓ **Nos engagements :**

- Assister et protéger nos adhérents, responsables de chasse, dans l'engagement de leur responsabilité individuelle.
- Proposer des avenants au SDGC dans les rédactions
- Former le personnel afin d'intégrer les cellules de crises liées aux problématiques sanitaires.
- Devancer les restrictions en validant des protocoles sanitaires pour assurer la continuité de la chasse en tous lieux. Maintenir et renforcer la formation des chasseurs aux gestes de biosécurité.
- Soutenir la recherche et développement du vaccin contre la maladie d'Aujesky.
- Maintenir et renforcer la formation de l'examen sanitaire initial auprès de chaque équipe de chasse.
- Proposer une filière venaison en collaboration avec les FDC voisines.